



DISCOURS DU MAIRE FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2016

Mesdames, Messieurs,

Il me fait grand plaisir de déposer, au nom du conseil municipal, le budget pour l'année 2016. Cet exercice financier qui exige de la rigueur, de la prudence et de la vision n'a pas été des plus faciles.

Comparativement au blitz des années 2010 à 2014, le développement du secteur résidentiel s'est montré beaucoup plus timide limitant ainsi une source de revenu potentiel pour la Municipalité. De plus, nous devons intégrer en 2016, la collecte des matières résiduelles à 3 voies en y ajoutant la collecte des matières organiques (compost). Puis, se joint à ce contexte économique, un nouveau contrat pour l'évaluation des valeurs mobilières qui est en hausse de 60 000 \$ par rapport au dernier.

Malgré ces pressions économiques, l'exercice budgétaire 2016 mise à nouveau sur les éléments qui ont contribué au cours des dernières années à faire de Saint-Paul un excellent milieu de vie. La qualité des services aux citoyens, la sécurité, le développement durable ainsi que l'entretien et l'amélioration de nos infrastructures demeurent les assises de nos décisions.

Dans sa globalité, le budget présente des revenus et des dépenses de l'ordre de 6 763 899 \$ en croissance d'un peu plus de 7 % par rapport à l'exercice financier précédent.

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

Le taux de taxe foncière générale augmente légèrement de 0,025 \$ sur le 100 \$ d'évaluation. Le taux était de 0,545 \$ et passera à 0,57 \$ pour l'exercice financier 2016.

TARIFS DE COMPENSATION (Eau, égout et éclairage)

Certains tarifs de compensation subiront aussi une mise à niveau afin de balancer leurs coûts et assurer la pérennité de nos équipements. À ce titre, des ajustements sont à prévoir pour :

- Eau (desservi par l'aqueduc municipal) passe de 120 \$ à 130 \$
- Egout passe de 71 \$ à 75 \$
- Eclairage décoratif passe de 15 \$ à 16 \$

Ils représentent une augmentation totale de 15 \$ sur le compte de taxes pour les résidents bénéficiant de ces services.

Par contre, le tarif de compensation pour l'éclairage des secteurs 3^e rue Ouest, rue Renaud, chemin Delangis demeure inchangé.

TARIF DE COMPENSATION POUR LES ORDURES ET COLLECTES SÉLECTIVES

Le nouveau contrat de gestion des matières résiduelles s'appliquera dès le premier jour de 2016 et impliquera d'important changement dans l'horaire des collectes. N'eut été de l'acquisition de bacs bruns pour la collecte des matières organiques, votre compte aurait subi une baisse mais l'amortissement de cette acquisition nous oblige à imposer une hausse de 6 \$, établissant le tarif à 173 \$ pour ce service comparativement à 167 \$ en 2015.

EXEMPLES D'UN COMPTE DE TAXES 2016

Concrètement, le propriétaire d'une résidence unifamiliale moyenne évaluée à 185 800 \$ en 2016 devrait recevoir un compte de taxes ressemblant à cet exemple :

	2015	2016
Évaluation municipale	185 800 \$	185 800 \$
Taxe foncière générale	1 012,61 \$	1 059,06 \$
Foncière réseau routier	83,61 \$	83,61 \$
Eau	120,00 \$	130,00 \$
Ordures et collectes	167,00 \$	173,00 \$
Compensation égout	71,00 \$	75,00 \$
Station de pompage Royale	16,72 \$	0 \$
Assainissement eaux usées	11,15 \$	11,15 \$
	1 482,09 \$	1 531,82 \$

APPROPRIATION DU SURPLUS LIBRE NON AFFECTÉ

Pour amoindrir les dépenses de l'exercice financier 2016 et se maintenir à niveau compétitif, un montant de 700 000 \$ a été approprié du surplus libre non affecté.

PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

Parce que vos élus croient fermement à l'importance de maintenir en bon état et d'améliorer nos infrastructures municipales, nous avons établi un investissement de 1 003 300 \$ au plan triennal en immobilisations pour l'année 2016. Ces sommes seront principalement consacrées à la réfection de chemins, du débitmètre Curé-Valois et de la station de pompage Royale, ainsi qu'à l'aménagement d'un stationnement au parc Amyot près du terrain de tennis.

EN CONCLUSION

Ce budget démontre l'attachement de ce Conseil pour une gestion progressive et responsable des finances publiques. Également, il témoigne de la volonté de vos élus à faire de votre milieu de vie un endroit où il fait bon vivre. Nous sommes heureux d'entreprendre l'année 2016 avec un budget équilibré, prudent et responsable.

Je remercie nos collaborateurs de l'administration municipale et mes collègues du Conseil pour leur précieuse collaboration dans la préparation du budget.

Alain Bellemare, maire
2015-12-15